



Le Sarmet Arnolphtien

Association loi du 1^{er} juillet 1901
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Siège social : mairie

(Adresse postale : 10 rue du Dauphin Couronné)

LA FEUILLE DE VIGNE

Bulletin d'information n° 189 de l'association

LE SARMENT ARNOLPHTIEN

(Rapport d'activité 2020)

Ce n° 19 de la Feuille de Vigne va retracer les événements de l'année écoulée 2020.

Cette année 2020 est la pire que le Sarmet ait connu depuis sa création. Les règles sanitaires nous ont obligé au premier semestre, à nous confiner. Les travaux à la vigne en ont été fortement perturbés.

Notre trésorière Micheline FUEHRER est décédée au mois de février. Les membres du Sarmet Arnolphtien l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Grâce à vos dons et une participation du Sarmet, une plaque du souvenir a été déposée sur sa tombe.

1 - La vigne

Nous avons pu assurer la taille définitive avant le confinement. Celle-ci a débuté le dimanche 23 février. Elle s'est achevée le lundi 9 mars. Ce fut beaucoup plus long qu'en 2019 (2 dimanches)

Malgré le confinement, nous avons continué à faire quelques travaux. Les rassemblements étant interdits, quelques volontaires ont biné, tondu et remplacé 5 piquets défectueux



Nous constatons le 1 mars qu'un nouvel arbre s'est écroulé sur la clôture, écrasant celle-ci et endommageant les 3 premiers rangs sur 10m de longueur. Il a été débité mais les branches sont restées sur place.

Un premier traitement à base de soufre et bouillie bordelaise a été effectué le mercredi 20 mai

La vigne étant vigoureuse, nous procédons le dimanche 31 mai au relevage des fils guides



Nouveau traitement le jeudi 25 juin

Dimanche 30 août, nous posons les filets de protections anti-oiseaux.

La vigne est magnifique. Les grains sont petits du fait de la sécheresse, mais indemnes de maladie.

31 août : première mesure du taux de sucre. 9,2

4 septembre : 10



15 septembre : 13.

Au vu de ses résultats, il est décidé de procéder aux vendanges le samedi 19 septembre.

Début septembre, nous constatons une attaque d'oïdium. Faute de produits phytosanitaires adaptés, nous



procédons à un nouveau traitement à base de bouillie et de soufre.

Courant novembre, quelques bénévoles ont réalisé la pré taille, afin de préparer la taille définitive qui aura lieu début 2021

2 – La mise en bouteilles

La mise en bouteilles n'a pas eu lieu, faute de récolte en 2019.

De plus, du fait des restrictions sanitaires, nous n'avons pas pu nous réunir autour d'un repas.

3 – Les vendanges

Fin Aout le taux de sucre étant de 9,2, il est décidé de programmer les vendanges le samedi 19 septembre. Du fait des restrictions sanitaires, il n'y aura pas de repas sous le barnum comme c'est la tradition.

Quelques jours plus tard, nous constatons l'apparition d'oïdium, qui se traduit par un pourrissement du raisin. Nous procédons immédiatement à une pulvérisation de bicarbonate de potassium. Mais il était trop tard.

Nous n'avons pu que constater au fil des jours, la dégradation

Nous avons tout de même maintenu la vendange, avec condition de trier les grappes afin de ne conserver que celles qui pouvaient donner du jus.

Une équipe avait investi la cour de la mairie à 8h afin de préparer le matériel de pressage.

La récolte s'est terminée à 12h30.

A 14h30, nous avons procédé au pressage du peu de raisins. Nous avons ainsi obtenu 20l de jus. Ce très faible volume n'a pas permis de programmer une vinification.

Il a été décidé de mettre le jus de raisin obtenu en bouteilles, lesquelles ont été distribuées aux personnes présentes.



4 - Le vin

Il n'y a pas de vin cette année.

5- Le terrain

Le confinement a remis en question les travaux que nous avons prévus pour interdire l'accès aux blaireaux.

Les travaux sont remis à plus tard.



6- Activités pédagogiques aux élèves des écoles

Les activités pédagogiques réalisées auprès des écoles de St Arnoult en Y. ont été annulées

7 – Déclaration de notre activité aux douanes

Les douanes d'Épernay se sont manifestées au printemps. Nous devons nous mettre en conformité avec la réglementation européenne sur la vigne en déclarant nos vignes.

Jean-Luc DAKOWSKI, président de l'UVVOS Yvelines et vice-président d'Ile de France a pris le sujet en charge pour toutes les associations adhérentes à UVVOS. La démarche avait pour but de simplifier au maximum les démarches des associations non professionnelles. 2 statuts ont été proposés :

- 1 familiale – La production doit être « consommée » par l'association en dehors de tout don.
- 2 commercialisant – Ce statut permet de faire des dons, comme pour la mairie ou autres. C'est ce statut que nous avons retenu. Nous devons ainsi déclarer la surface plantée, notre production et notre stock. Les douanes n'interviennent pas dans les revenus liés à une vente éventuelle.

Nous sommes depuis le 29 décembre dernier inscrit au registre des douanes CVI (casier viticole informatisé) ainsi qu'à FranceAgrimer (Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer) qui gère les surfaces plantées.

J'ai déposé sur notre site dans la rubrique UVVOS la lettre du président de l'UVVOS Henry LE ROUZIC vers les douanes afin d'expliquer les activités des associations exploitant de petites vignes patrimoniales/

8 - Autres sujets significatifs

Le projet de visites guidées et commentées de notre vigne pour lequel l'Office du Tourisme Rambouillet Territoires nous avait sollicité en 2015. Aucune visite en 2020.

Le festival d'été Jardin en fête a été annulé

Le forum des associations se déroule le premier samedi de septembre. Il permet de nous faire connaître auprès d'un large public et aux adhérents de renouveler leur cotisation.

Ces différents événements contribuent au rayonnement du Sarment Arnolprien, et nous permettent d'accueillir de nouveaux adhérents.

Continuez à l'utiliser, consultez les photos et les articles de presses, les CR de l'AGO et les documents administratifs.

Enfin, je ne peux terminer, comme chaque année, ce compte rendu d'activités 2020 sans regretter le peu de participants aux activités d'entretien. Il serait plus motivant pour tous si nous étions entre 20 ou 25 pour réaliser les tâches à chaque opération. Il faut nous soutenir les uns les autres. Sinon, nous risquons de ne plus pouvoir assurer les travaux faute de volontaire. Je sais qu'il n'est pas toujours évident de se rendre disponible à chaque sollicitation, mais il est difficile de programmer les travaux à longue échéance.

**Pour le bureau, le président
G VUARNESSON**